ORDONNANCE	
COLLECTIVE	

DÉPISTAGE, SURVEILLANCE ET TRAITEMENT DE L'ICTÈRE CHEZ LE NOUVEAU-NÉ

NO:

OC-2-B-Ea-Ia-0

(Temp: 3.05)

Référence à un protocole :

☐ oui ☐ non

Mise en vigueur le :

JUIN 2009

Titre:

Révision prévue le :

JUIN 2011

PROFESSIONNEL(LE) HABILITÉ(E) À EXÉCUTER L'ORDONNANCE ET LE SECTEUR, PROGRAMME OU SERVICE VISÉ :

Infirmiers (ères) du regroupement clientèle mère-enfant-famille au Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière.

GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE:

Tous les nouveau-nés de ≥ 35 semaines de gestation.

ACTIVITÉS RÉSERVÉES:

- B- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique;
- Ea- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance;
- Ia- Appliquer des techniques invasives;
- O- Contribuer au suivi de grossesse, à la pratique des accouchements et au suivi postnatal.

INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION

DÉPISTAGE:

Faire un indice d'ictère de façon systématique à tous les nouveau-nés durant le séjour hospitalier, lors du dépistage sérique de maladies métaboliques héréditaires ou pour tout nouveau-né de teint foncé, faire une bilirubine sérique (pas d'indice d'ictère au préalable),

OU

Faire un indice d'ictère chez tous les nouveau-nés présentant des signes cliniques d'ictère, soit :

- ⇒ Coloration jaune de la peau
- ⇒ Coloration jaune des conjonctives
- ⇒ Coloration jaune des muqueuses
- ⇒ Léthargie
- ⇒ Hypotonie

INTENTION THÉRAPEUTIQUE

Assurer le dépistage, la surveillance et le traitement de l'ictère chez le nouveau-né.

CONTRE-INDICATION

Aucune

LIMITES / RÉFÉRENCE AU MÉDECIN

Nouveau-né de < 35 semaines de gestation.

DIRECTIVES

- Faire un groupe sanguin et coombs sur le sang de cordon pout tout nouveau-né de mère RH négatif ou de groupe sanguin O.
- 2. Faire un indice d'ictère:
 - a) Durant le séjour, de façon systématique chez tous les nouveau-nés lors du dépistage sérique de maladies métaboliques héréditaires ou pour tout nouveau-né de teint foncé, faire une bilirubine sérique (pas d'indice d'ictère au préalable).
 - b) Chez tous les nouveau-nés présentant des signes cliniques d'ictère;
- 3. Identifier le niveau de risque du nouveau-né:
 - ⇒ Faible : ≥ 38 semaines en bonne santé;
 - Modéré : ≥ 38 semaines avec facteurs de risque ou entre ≥35° et 37° semaines et en bonne santé;
 - ⇒ Élevé : entre ≥ 35° et 37° semaines avec facteurs de risque;

FACTEURS DE RISQUE*:

- → Maladie hémolytique
 - iso immune (coombs +)
 - Déficit G6PD
- → Asphyxie
- → Détresse respiratoire
- → Instabilité thermique
- → Sepsis
- → Acidose
- → Léthargie importante
- * Pour les mères de groupe sanguin O, considérer le nouveau-né avec facteurs de risque jusqu'à preuve de coombs négatif
- 4. Inscrire les valeurs sur la grille de surveillance de l'hyperbilirubinémie pour les nouveau-nés de 35 semaines et plus, au dossier du nouveau-né.
- 5. Si la valeur de l'indice d'ictère est supérieure à la courbe de photothérapie selon le niveau de risque identifié (tenir compte de la marge d'erreur de l'appareil) :
 - ⇒ faire une bilirubine sérique
- 6. Si le résultat de la bilirubine (sérique ou indice) est supérieur à la courbe de surveillance mais inférieur à la courbe de photothérapie selon le niveau de risque identifié :
 - ⇒ faire un contrôle (par la même méthode utilisée au préalable) dans 12 à 24 heures.
- 7. Si le résultat de la bilirubine sérique est supérieur à la courbe de photothérapie selon le niveau de risque identifié :
 - ⇒ débuter la photothérapie intensive et aviser le médecin.
 - PHOTOTHÉRAPIE INTENSIVE: 2 lampes de photothérapie blanches ou 1 lampe bleue
 - ⇒ faire contrôle de la bilirubine sérique dans 6 à 12 heures.

RÉFÉRENCES AUX OUTILS CLINIQUES

Formulaire 333001753 : Grille de surveillance de l'hyperbilirubinémie pour les nouveau-nés de 35 semaines et plus.

Procédure de surveillance de l'ictère hôpital/CLSC.

Source

Société canadienne de pédiatrie, FN-2007-02

ROCESSUS D'ÉLABORATION	
édigée par :	
Maryse Boulanger	Avril 2009
Conseillère clinicienne en soins infirmiers, secteur enfance/famille/jeunesse	Date
Dre Aline Antaki	
Pédiatre	
Personnes consultées :	
Personnes consultées :	A! 2000
Personnes consultées : Nathalie Bordeleau Inf. à l'harmonisation des outils cliniques	Avril 2009 Date
Nathalie Bordeleau	
Nathalie Bordeleau Inf. à l'harmonisation des outils cliniques	Date
Nathalie Bordeleau Inf. à l'harmonisation des outils cliniques Suzanne Racicot Chef clinico-administratif par intérim	Date Mai 2009

PROCESSUS D'APPROBATION	
Validée par : Actuse Sedue Mme Louise Leduc, Directrice des soins infirmiers par intérim	2 Level 2009 Date
Approuvée par : Dr Hoang Duong, Président du CMDP	2 juillet 2009 Date